

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail – Patrie

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 003 32 / MINH DU DU 25 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00103 /AONR/MINH DU/CIPM/CCCM-TR /2023 DU 14 JUILLET 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VOIES DE CONTOURNEMENT DE LA SORTIE NORD DE LA VILLE DE YAOUNDE (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT : BIP MINEPAT - EXERCICES 2023 ; 2024 et 2025

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu la constitution ;
- Vu la Loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023
- Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
- Vu la circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30/12/2022, portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'Exercice 2023;
- Vu La circulaire N°00001 du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°00103 /AONR/MINH DU/CIPM/CCCM-TR /2023 du 14 juillet 2023 pour la maîtrise d'œuvre complète des travaux de construction des voies de contournement de la sortie nord de la ville de Yaoundé ;
- Vu La Proposition d'attribution de la CIPM en date du 30 août 2023 lors de la séance N°87
- Vu La Proposition d'attribution de la CCCM-TR par lettre N°095/N/MINMAP/CCCM-TR en date du 19 septembre 2023

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné :

LOT	VILLE	ATTRIBUTAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Unique	Yaoundé	BEC LA ROUTIERE BP: 13704 Yaound2 Tél: 222 22 35 64	490 242 715	Trente-Cinq (35) Mois

Article 2. - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINH DU



25 SEPT 2023
Yaoundé, le
LE MINISTRE
THE MINISTER
Koutès née Ketcha Célestine